

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,  
28 septembre 2010 à 20h30 à la bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à  
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne  
Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 22h00.

**10-09-391**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Tarifs - Éco-centre
3. Fermeture du dépotoir
4. Transport – bardeaux d'asphalte
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

5. Gravier – chemin Braun
6. Asphalte – secteur Quyon
7. Fossé – chemin Tremblay – Damas-Tremblay
8. Achat – balance
9. Tapis – Âge d'Or
10. Levée de la séance

Adoptée

**10-09-392**

**TRANSPORT – BARDEAUX**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à M. Raymond Bélisle le contrat de ramassage et  
disposition de 90 tonnes de bardeaux d'asphalte au coût de 142,00 \$ la tonne (avant taxes).

Adoptée

**10-09-393**

**GRAVIER – CHEMIN BRAUN**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise un budget supplémentaire de 7 000,00 \$ pour du gravier sur le chemin Braun.

Adoptée

**10-09-394**  
**ASPHALTE – SECTEUR QUYON**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à M. Jason Hynes le contrat d'asphalte pour le secteur Quyon au coût de 9 300,00 \$ (avant taxes).

Adoptée

**10-09-395**  
**FOSSÉ – CHEMIN TREMBLAY – DAMAS-PERRIER**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à louer de l'équipement lourd à un taux horaire pour une somme de 8 000,00 \$ pour le creusage de fossés sur les chemins Tremblay et Damas-Perrier.

Adoptée

**10-09-396**  
**ACHAT – BALANCE**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur des travaux publics de procéder à l'achat d'une balance de la compagnie Tromex pour une somme de 3 800,00 \$.

Adoptée

**10-09-397**  
**TAPIS POUR L'ÂGE D'OR**

Il est

Proposé par Lynne Beaton  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde la somme de 150,00 \$ au groupe de l'Âge d'Or pour l'achat d'un tapis pour le jeu de pétanque.

Adoptée

**10-09-398**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h15 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*